

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 novembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° II-3623

présenté par

Mme Batho, Mme Bagarry, Mme Cariou, Mme Yolaine de Courson, Mme Gaillot, M. Julien-Laferrière, M. Nadot, M. Orphelin et M. Villani

à l'amendement n° 3306 de M. Cellier

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 49, insérer l'article suivant:**

Rédiger ainsi l'alinéa 6 :

« II. – Avant le 30 septembre 2021, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur la stratégie de transition pour accompagner et planifier les reconversions professionnelles dans le secteur des hydrocarbures. Ce rapport fait des propositions de dispositifs d'accompagnement pour les travailleurs du secteur parapétrolier et paragazier et fournit des explications sur la stratégie de l'État pour accélérer la diversification des activités des entreprises du parapétrolier-gazier dont il est actionnaire. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Se justifie par son texte même.